



Bilan annuel de la prévention des risques professionnels / Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

OBJECTIFS

à l'issue de la formation, le participant sera capable :

- ✧ de formaliser le Bilan Annuel de Prévention des Risques Professionnels selon les modalités prévues par le Code du travail.
- ✧ de préparer en fonction de ce bilan et du dossier d'évaluation des risques, le **PR.A.P.R.I.P.A.C.T (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)**.

PROGRAMME

JOUR 1

Le rappel des enjeux de la Prévention des Risques Professionnels.

Le Bilan Annuel

- Les indicateurs
- Les faits saillants
- Les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise
- Les modifications de l'hygiène, de la sécurité et des conditions des travail
- Les moyens d'actions
- Les actions de formation de l'année écoulée

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail :

Construction des actions en fonction des données du Bilan et des orientations souhaitées par la commission SST du CSE, les D.P, les salariés et / ou évoquées par les interlocuteurs externes (CARSAT, Médecine du Travail, Inspection du Travail)

PUBLIC

Managers, cadres, agents de maîtrise ayant des collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Dirigeants, membres de CODIR ou COPIL, cadre ayant une délégation de pouvoirs en hygiène et sécurité.

DURÉE

14 heures (2 journées consécutives)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situations complétées par des apports techniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Support de cours remis à chaque participant

COMPETENCES VISEES :

Mettre en œuvre un management de la Santé Sécurité au travail en s'appuyant sur des données factuelles .

Pour aller plus loin

Nous vous conseillons de suivre après cette formation :

Dirigeants : Présider la Commission SST du CSE

Membres du CSE : repères pour agir au sein de la commission SST (perfectionnement)

Délégation de pouvoirs en Hygiène et Sécurité